



Un peuple – un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION



INSTITUT SUPÉRIEUR
D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
ISEP MATAM

Matam, le 01 Avril 2026

APPEL A CANDIDATURE

RELANCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ENSEIGNANT(E) FORMATEUR (TRICE) POUR LE DOMAINE DES MINES

L'Institut supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Matam prolonge la date de clôture des candidatures pour le recrutement d'un(e) Enseignant(e) Formateur (trice) apte à intervenir dans le domaine de des mines dans une démarche pédagogique de type Approche par Compétences (APC).

Type de Contrat : Contrat à durée déterminée de deux ans assortis ou non d'une période d'essai d'un mois (01) selon l'expérience.

Description du poste

L'Enseignant (e) aura pour mission de :

- Dispenser des Enseignements apprentissages (Théoriques et pratiques) dans les différentes filières de formation ;
- Accompagner les apprenants lors des sorties et visites en entreprise ;
- Encadrer et/ou tutorer des apprenants ;
- Appuyer le service chargé de la recherche de stage pour les apprenants ;
- Participer à la gestion administrative de l'institut ;
- Participer à la vie active de l'institut.

Critères essentiels :

- Sens élevé de l'organisation et gestion des priorités ;
- Bonne capacité de communication orale et écrite ;
- Capacité de travailler en équipe et sous pression ;
- Contact facile et aisance relationnelle ;
- Capacité d'analyse et de synthèse rédactionnelle ;
- Capacité de travailler en toute confidentialité ;
- Dynamisme, disponibilité et rigueur ;
- Polyvalence, sachant prendre des initiatives ;

Lieu de travail :

Le poste situé à Matam, est résidentiel et à pourvoir à l'immédiat.

Qualification et compétences requises :

- ✓ Bac +5 ou Diplôme d'Ingénieur en Géologie, Génie des Procédés, Minéralurgie, ou Valorisation des Ressources Minérales.
- ✓ Justifier d'expérience professionnelle d'au moins trois (3) dans l'industrie minière
- ✓ Avoir des compétences en géologie fondamentale
- ✓ Avoir une spécialisation ou un parcours affirmé en traitement et valorisation des minerais.
- ✓ Avoir la maîtrise des procédés de Base : Concassage, broyage, criblage, classification.
- ✓ Avoir la maîtrise des procédés de Séparation : Flottation, séparation gravimétrique, séparation magnétique, lixiviation.
- ✓ Maîtriser l'analyse et Contrôle : Techniques de caractérisation des minerais (granulométrie, analyse minéralogique, DRX).
- ✓ Maîtriser la conduite d'essais de laboratoire
- ✓ Maîtriser les logiciels de simulation de procédés (USIM PAC, METSIM).
- ✓ Maîtriser des outils de conception de schémas de procédés
- ✓ Avoir une expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur avec la méthodologie APC serait un atout ;
- ✓ Etre disponible pour une prise de service immédiate ;
- ✓ Excellente capacité d'organisation et de planification ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point) ;
- ✓ Bonne disposition au travail d'équipe.

Eligibilité :

- ✓ Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Dossier de candidature

- ✓ Une demande d'emploi adressée à la Directrice de l'ISEP de Matam ;
- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae (cv) à jour, daté et signé, avec photo d'identité intégrée ;
- ✓ Copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite ;
- ✓ Copies certifiées conformes des attestations professionnelles ;
- ✓ Un extrait de casier judiciaire de moins de trois (3) mois ;
- ✓ Un Certificat de visite contre visite délivré par un médecin agréé ;

NB : - Faire parvenir votre dossier sous pli fermé l'adresse suivante :

ISEP de Matam, quartier Tantadji lot n°365 près de chez Thierno Baila NIANG avec la mention « **Candidature au poste d'Enseignant(e) Formateur (trice) en Mines** ». La date de dépôt est le **15 avril 2026 à 12 H 00**.

- Ou l'envoyer par courrier électronique à l'adresse : papeguindo2005@yahoo.fr en faisant copie à khadija101y100@gmail.com et recrutement@isep-matam.edu.sn

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus, tout document déposé reste à la propriété de l'Institut.

Les dossiers déposés par courrier électronique doivent tenir sur un fichier scannés suivant l'ordre chronologique indiqué dans la rubrique dossier « Dossier de candidature ».

